

2. Le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique a-t-il informé le surintendant des assurances au sujet d'un décret qui augmente le taux d'intérêt sur les prêts consentis par les coopératives de crédit de la Colombie-Britannique et, si oui, quand l'en a-t-il informé?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

1. Non.

2. Le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique n'a pas informé le surintendant des assurances au sujet d'un décret qui augmente le taux d'intérêt sur les prêts consentis par les coopératives de crédit de la Colombie-Britannique. Cependant, le surintendant fut informé le 23 octobre 1969 au sujet de ce décret par les représentants du mouvement des coopératives de crédit de cette province. Les coopératives de crédit devraient obtenir un permis sous la loi sur les petits prêts pour pouvoir demander un intérêt supérieur à 1 p. 100 par mois sur les prêts de \$1,500 ou moins. La possibilité d'accorder un tel permis aux coopératives de crédit sous cette loi est maintenant sous délibération.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX
PRODUCTEURS DE LAIT DE L'ÎLE
DU PRINCE-ÉDOUARD

Question n° 691—M. McQuaid:

1. Au cours de la dernière année financière, combien de producteurs de lait de l'Île du Prince-Édouard ont reçu des subventions de la Commission canadienne du lait?

2. Quel est le montant global des subventions qui ont été versées aux producteurs de lait de l'Île du Prince-Édouard pendant cette période?

3. Combien de producteurs de l'Île du Prince-Édouard ont subi des déductions sur le montant des subventions qui leur ont été versées pour cette période vu que leur production dépassait le contingentement qui leur avait été fixé?

4. A combien se monte la perte totale en dollars subie par les producteurs à cause de ces déductions?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. 2,554 expéditeurs de lait et de crème.
2. \$1,696,868.84.

3. Des retenues sur les paiements de subvention ont été faites en fonction des livraisons globales de chaque expéditeur pour être versées au fonds de péréquation à l'exportation, au même taux pour les livraisons en

deçà et au delà du contingent; 1,202 expéditeurs ont dépassé leur contingent.

4. Le chiffre des retenues au-dessus des livraisons correspondant au contingentement n'est pas disponible.

[Français]

LES DEMANDES EN VERTU DE LA LOI SUR LES
SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL

Question n° 692—M. Rondeau:

1. Combien de demandes de subventions ont été reçues par le ministère de l'Expansion économique régionale depuis la mise en vigueur de la loi sur les subventions au développement régional?

2. Combien de demandes ont été accordées?

3. Quel était le montant total demandé?

4. Quel montant le Ministère a-t-il décidé d'accorder?

5. Combien de demandes ont été faites au ministère de l'Expansion économique régionale a) de plus de un million de dollars, b) de \$500,000 à un million de dollars, c) de \$250,000 à \$500,000, d) de \$100,000 à \$250,000, e) de moins de \$10,000?

6. Quel est le pourcentage accordé dans chacune des catégories ci-dessus?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): 1, 2 et 4. Ces renseignements sont contenus dans les rapports sur les activités du Ministère dans le cadre de la Loi sur les subventions au développement régional, déposés chaque mois devant le Parlement.

3, 5 et 6. Le requérant ne précise pas de montant. Le Ministère fait une offre jugée convenable en fonction de chaque cas, pouvant atteindre le maximum prévu par la Loi.

[Traduction]

LES GAINS, LES DÉPENSES ET LES BÉNÉFICES
DES BANQUES À CHARTE

Question n° 697—M. Korchinski:

1. Quel a été le total des gains, des dépenses et des bénéfices de chacune des banques à charte du Canada au cours des cinq dernières années?

2. Quels ont été les taux d'intérêt de la Banque du Canada au cours de chacune des cinq dernières années et à quelles dates ont-ils été applicables?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):
1. Les états financiers publiés par chacune des banques à charte donnent les montants ci-dessous de gains, dépenses et bénéfices des années allant de 1965 à 1969:

(millions de dollars)

	1965	1966	1967	1968	1969
Total des gains					
Banque de Montréal.....	265.8	300.2	342.1	431.0	577.7
La Banque de Nouvelle-Écosse.....	183.3	213.9	247.8	325.3	439.4
La Banque Toronto-Dominion.....	147.5	168.3	194.9	263.4	360.7
La Banque Provinciale du Canada.....	31.4	34.5	39.2	49.1	62.8
Banque canadienne Impériale du Commerce	300.8	339.9	386.0	503.7	668.4
La Banque Royale du Canada.....	295.8	364.0	418.6	528.0	696.1
Banque Canadienne Nationale.....	51.3	62.6	72.4	93.4	118.2
La Banque Mercantile du Canada.....	9.1	12.5	14.7	14.4	16.5
Banque de la Colombie-Britannique.....	—	—	—	1.0	3.4
Total.....	1,285.0	1,496.0	1,715.7	2,209.2	2,943.1